Forêt : des citoyens

pour l'avenir de la filière bois

Eva Lacoste

La mobilisation se poursuit contre le projet de centrale biomasse de la société E.ON à Gardanne et le saccage des espaces boisés.

A l'approche de la discussion du projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, des membres du collectif SOS Forêt France étaient présents le 3 avril à Paris aux abords du Sénat.

partir du 8 avril 2014, les sénateurs examineront le projet de loi d'avenir pour l'agriculture et la forêt. Mais que deviendra la forêt, si se confirment les orientations actuelles qui favorisent la concentration économique de la filière bois autour de mégaprojets, dont les volumes de coupes sont incompatibles avec la ressource ? Le plus important de ces projets, porté par l'entreprise E.ON à Meyreuil-Gardanne dans les Bouches-du-Rhône, aura besoin d'au moins 850 000 tonnes de bois par an pour alimenter

l'une de ses deux chaudières à charbon de production d'électricité qui sera transformée en unité biomasse (*Golias Hebdo* n° 319). Le programme de la société allemande est clair : après une mise en activité prévue début 2015, la moitié de la ressource en bois sera issue des régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon, l'autre moitié sera importée du Canada et de l'Ukraine. A partir de 2025, la totalité devra être d'origine locale.

10

« Une rentabilité maximale à court terme »

Depuis plusieurs années, les forêts françaises sont menacées par des projets dévastateurs, sur le plateau des Millevaches, en Bourgogne, en Lorraine, en Alsace... et connaissent chaque jour des coupes à blanc. Dérives qui avaient suscité la création, en février 2011 en Lorraine, du collectif SOS Forêt à l'initiative d'un rassemblement national. Le 16 novembre 2013, le collectif SOS Forêt France voyait le jour, avec la participation de plusieurs dizaines d'associations et des militants syndicaux,

dont Adret Morvan, Alsace Nature, la CGT Forêt, le Réseau Alternatives forestières, Avis de tempête cévenole, les Amis de la Terre, le Snupfen-Syndicat national unifié des personnels des forêts et de l'espace naturel... Face à l'urgence de la situation, le collectif SOS Forêt France lançait des actions de sensibilisation et une pétition (change.org/sosforet) qui a récolté jusqu'à présent près de 50 000 signatures. Dans sa lettre d'information, L'Echo des Adrets d'avril 2014, l'association Adret Morvan note : « En analysant le texte (le projet de loi, ndlr), nous pouvons constater que l'accroissement de la mobilisation de la ressource et l'industrialisation de la forêt font l'objet de mesures très précises, alors que la biodiversité et la préservation du capital forestier français sont traitées par des mots dépourvus d'effets concrets. » Pour attirer l'attention sur le texte de loi actuellement en discussion, des militants du collectif SOS Forêt France étaient présents le 3 avril près du Sénat, avant de se rendre devant la Panthéon. Avant le 8 avril, date à laquelle se clôt le dépôt des amendements sur le projet de loi, le collectif Forêt France



a rédigé un document de synthèse avec des propositions concrètes1 (document disponible sur le site sosforet.org). Outre un entretien avec le sénateur de Moselle Philippe Leroy, rapporteur de la loi dans son volet forêt, le collectif a rédigé une lettre ouverte aux sénateurs où il est dit notamment : « Si le projet de loi est voté sans être fortement amendé, nos forêts telles que nous les connaissons ne seront qu'un joli souvenir. Nous refusons que l'avenir de nos forêts et de nos emplois soit entre les mains de lobbys financiers. Nous payons chaque jour les décisions catastrophiques prises pendant les années 1970 dans le domaine de l'agriculture. Guidé par le toujours plus de croissance et de gains financiers, les excès de l'agriculture intensive ont détruit le monde paysan, sa richesse et sa place au sein de nos territoires. Aujourd'hui, c'est vers ce même modèle que nous nous dirigeons pour la filière bois : une industrialisation intensive de nos forêts basée sur une rentabilité maximale à court terme, »

Les collectivités aux côtés des citoyens

Lorsque l'autorisation ministérielle pour le projet de centrale biomasse à Gardanne est accordée à E.ON en octobre 2011, les collectivités locales ne sont pas tenues informées, et elles ne l'étaient toujours pas deux ans plus tard. Ce manque de transparence est en soi un aveu sur les conséquences néfastes de l'exploitation intensive des ressources forestières. Conscientes du danger, les collectivités présentaient, lors de la conférence de presse du 16 décembre 2013 donnée à la mairie de Grambois dans le Vaucluse, une motion adoptée par une centaine de communes, les chartes forestières de Lubéron et de Lure, le Parc naturel régional du Lubéron, la réserve de biosphère Luberon-Lure², le Pays de Haute-Provence.

« Les collectivités, est-il précisé dans la motion présentée le 16 décembre 2013, œuvrent à soutenir la structuration et le développement en circuits courts de la filière énergie. » Ce qui se traduit par l'existence, en 2013, de 55 chaufferies locales dans la zone Lubéron-Lure, dont la consommation, 6 000 tonnes de bois par an, est conçue sur la base d'un calcul précis de la ressource disponible. Le projet biomasse de E.ON fragilisera l'ensemble de la filière bois, dont l'usine de pâte à papier de Tarascon (Bouches-du-Rhône).

La démarche des élus de la zone Lubéron-Lure était bientôt suivie par une vingtaine d'autres collectivités des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes qui adoptaient des motions similaires et s'associaient au mouvement citoyen contre des projets « qui représentent une menace pour le paysage, la biodiversité et la santé des populations par la pollution qu'ils engendrent».

Outre le bois de coupe et les déchets verts essentiels pour maintenir la qualité des sols, une partie des produits brûlés, palettes, emballages recyclés, plastiques, textiles dégageront des dioxines, des formaldéides cancérigènes et des métaux lourds. Sans compter, à hauteur de 13 %, du charbon et des résidus cendreux qui seront brûlés sans lavage des fumées. Et ce toute l'année, alors que l'unité au charbon fonctionnait deux-trois mois par an pour couvrir les pics électriques de la région. C'est aussi la dilapidation de l'argent public que dénoncent les élus et les associations. Bien que l'unité biomasse de Meyreuil-Gardanne ne prévoie pas de cogénération, en l'absence de valorisation de la chaleur produite qui sera relâchée dans l'air, E.ON empochera plus d'un milliard d'euros de subventions sur vingt ans grâce aux prêts bonifiés, électricité rachetée au prix de l'énergie verte, dont le prélèvement sera porté sur la facture d'électricité de chaque Français. De leur côté, les collectivités territoriales devront assurer les frais d'entretien des routes, en particulier celles de Gardanne et de Meyreuil qui seront traversées par près de deux cents camions de 30 tonnes par jour. Avec nuisances sonores, accidents en hausse et risques d'incendies au moment des fortes chaleur. Pour ce qui est des emplois, E.ON parlait d'en préserver 120 sur 182, avant de descendre à 68. mais son unité biomasse risque à terme d'en supprimer cinq fois plus dans la filière bois. Et si jamais les actionnaires en venaient à manifester leurs inquiétudes. E.ON n'hésiterait pas à se tourner vers les barrages hydroélectriques qui sont à vendre, demandent peu d'entretien et un personnel réduit.

Une dynamique planétaire

«EON est aux avant-postes de ce qui va se passer, nous confie Sylvain Angerand, qui représentait les Amis de la Terre lors de la mobilisation du 3 avril près du Sénat. La position du gouvernement est en faveur des agrocarburants de troisième génération, ainsi que des agroplastiques fabriqués à partir de la cellulose du bois qui est la grande idée d'Arnaud Montebourg, le nouveau ministre de l'Economie. Les menaces sur la forêt française ne sont pas une exception, c'est une dynamique planétaire qui fait son chemin en Afrique, au Brésil, aux Etats-Unis... » On assiste à la destruction de la forêt boréale canadienne, un des derniers grands systèmes forestiers de la planète et un des plus importants puits de carbone terreste, en Grande-Bretagne des projets représentent cinq fois la ressource en bois du pays.

Pour atteindre plus de volume et répondre aux besoins standardisés du marché, le gouvernement français soutient la culture exclusive d'espèces résineuses plus rentables à court terme. Cultivées à l'aide de pesticides, moissonnées tous les trente ou cinquante ans... Vision à court terme assurément, puisqu'au bout de la troisième coupe, la terre n'est plus assez riche. Sans parler d'arbres génétiquement modifiées, plus vulnérables au changement climatique. Les forêts publiques sont-elles vraiment prises en compte, lorsque l'Office national des forêts a perdu plus de 40 % de ses effectifs en l'espace de vingt-cinq ans? Constat dénoncé par la CGT Forêt qui rappelle son rôle irremplaçable : « L'ONF, en application du Code forestier, a pour mission d'assurer la gestion durable des forêts publiques, dans le respect de sa plurifonctionnalité, afin de transmettre patrimoine irremplaçables générations futures. »

Comment politique accepter une productiviste soutenue l'Etat par français et l'Europe, alors qu'elle remet en cause les orientations du Grenelle de l'environnement et les objectifs affichés par le ministère de l'Ecologie ? SOS Forêt France, le mouvement citoyen qui s'élargit, les collectivités locales qui les soutiennent pourraient faire pencher la balance. L'heure est à l'avenir de nos forêts et des territoire ruraux.

- 1. Les propositions de SOS Forêt France ont reçu de nombreux soutiens, parmi lesquels ceux de Jean-Jean-Claude Génot, écologue et auteur de La Nature malade de la gestion, du scientifique Alain Persuy, du médecin-généticien Axel Kahn, de Corinne Morel Darleux, secrétaire nationale à l'écosocialisme au Parti de gauche et conseillère régionale Rhône-Alpes.
- 2. L'homme et la biosphère est le nom d'un programme, lancé par l'Unesco en 1971 pour améliorer la compréhension des facteurs écologiques, économiques et sociaux qui affèstent l'environnement.